



DISTRICT DE FOOTBALL DES DEUX-SÈVRES



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

PROCÈS-VERBAL N°11 – REUNION DU 22 octobre 2026

Président :	M. GODET Jean-Pierre
Vice-Président :	M. GILBERT Francis
Secrétaire :	M. PETIT Jean-Jacques
Membre présent :	M. GILBERT Francis
Membres cooptés :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. RULLIER David, BODIN Dany
Membre excusé :	
Membres en consultation par voie électronique :	Mme GEOFFRIAUD Marie-Christine MM. BODIN Dany, GODET Jean-Pierre, PETIT Jean-Jacques, RAMBAUD Alexandre, RULLIER David.

MODALITÉS DE RECOURS

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'Appel du District dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée. Les frais de procédure, soit la somme de 77.00 €, seront débités du compte du club appelant. Pour les décisions concernant les matches de Coupes, le délai est ramené à 2 jours francs.

Pour les championnats, les règlements appliqués sont ceux de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine.

Important : l'article 26 des Règlements Généraux de la LFNA s'applique également à nos championnats de District.

Les membres de la commission ci-dessous, licenciés dans les clubs, ne prennent part ni aux débats ni aux décisions, lorsque leur club est concerné :

- ✚ M. GODET Jean-Pierre – Interbocage FC
- ✚ M. GILBERT Francis – ES AFP
- ✚ M. PETIT Jean-Jacques – US Vrière St Léger de Montbrun
- ✚ M. RAMBAUD Alexandre – SC L'Absie Largeasse MC
- ✚ Mme. GEOFFRIAUD Marie Christine – ES AFP
- ✚ M. RULLIER David (membre coopté) – FC Chauray
- ✚ M. BODIN Dany (membre coopté) – Union St Florent Chamois Niortais

Le procès-verbal n°10 du 15 octobre 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°11 / Réunion du 22 octobre 2026

FORFAITS

Amende de 42€ :

- ⚽ Match n° 56281249 Limalonges (1) / Chenay Chey Sepvret (1) en Séniors D4, Poule E.
 - **Chenay Chey Sepvret 1^{er} forfait.**

Amende de 32€ :

- ⚽ Match n° 79079956 Viennay gâtine (2) / Amailloux (2) en Séniors D5, Poule C.
 - **Viennay Gâtine (2) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n°56458451 Sud Gâtine (1) / TYS FC (2) en séniors Futsal Brassage, Poule A.
 - **TYS FC (2) 1^{er} forfait.**

Amende de 21 € :

- ⚽ Match n° 79074299 Niort Souché (1) / Ent. GJ ENE 79-GJ ETSO (2) en Coupe u17, Poule G.
 - **Ent. GJ ENE 79-GJ ETSO (2) 1^{er} forfait.**
- ⚽ Match n° 79082416 GJ Cœur de Bocage (1) / Niort Souché (1) en coupe U15, Poule A.
 - **Niort Souché 1^{er} forfait.**
- ⚽ Festival u13 Pitch :
 - Plateau 18 : **Avenir 79 (2) forfait.**
 - Plateau 19 : **Niort Souché (2) forfait.**
 - Plateau 20 : **Haut Val de Sèvre et Pays Néo Créchois (3) forfait.**
 - Plateau 21 : **Niort Pexinois, Venise Verte (2) et Pays Maixentais (3) forfait.**

FMI NON UTILISEE

Amende de 28€ (au club surligné en gras) :

- Match n° 56359338 **Interbocage (3)** / Buslaurs Gâtine (2) en Séniors D4, Poule A.
- Match n° 56281775 **Echiré St Gelais (4)** / CS Beauvoir sur Niort (2) en Séniors D4, Poule D.

FMI OU FEUILLE DE MATCH EN RETARD

Amende de 28€ (au club surligné en gras) :

- Match n° 56458208 **Parthenay Viennay (4)** / Parthenay Portugais (1) en Séniors D4, Poule C.
- Match n°79159302 **Niort Clou Bouchet (2)** / **Ent. Paludéen- Venise Verte (1)** en Séniors D5, Poule F.
- **SA Niort Souché**, plateau n°22 Festival U13 Pitch à Niort Souché.
- **ES AFP**, plateau n°24 Festival U13 Pitch à Fors.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE

Procès-Verbal n°11 / Réunion du 22 octobre 2026

DEMANDES TARDIVES DE MODIFICATION

Amende de 28€ (au club surligné en gras) :

- Match n° 56359338 **Interbocage (3)** / Buslours Gâtine (2) en Séniors D4, Poule A.
- Match n°56282158 **Gatifoot (3)** / Champdeniers Pamplie (1) en Séniors D3, Poule C.

ARRETES MUNICIPAUX

Reçu des communes de :

Amailoux (31 octobre - 1^{er} novembre), **Coulonges/Autize** (jusqu'au 1^{er} novembre), **Lezay** (terrain honneur du 16 au 26 octobre), **Magné** (du 20 au 29 octobre 2026), **Pamplie** (jusqu'au 18 janvier 2027),

COURRIERS RECUS

- ✚ De **M. PASQUIER Jérémy**, arbitre de la rencontre n°56281249 Limalonges / Chenay Chey Sepvret en Séniors D4, Poule E. Demande le remboursement de ses frais à la suite de son déplacement au stade sans avoir été prévenu du forfait de Chenay Chey Sepvret. Pris note. La somme de 43.81€ sera portée au débit du club de Chenay Chey Sepvret.
- ✚ Du club du **FC Chauray** demandant à jouer ses rencontres de Séniors D2 le samedi soir à 20h à la suite de l'homologation de l'éclairage de son terrain 3. Pris note. Nécessaire fait.

ANNONCE TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES DEUX-SEVRES SUPER U / SABOUREAU / RESERVES **TOUR N°2 DU 15 NOVEMBRE 2026**

Les tirages des coupes départementales se dérouleront le jeudi 29 octobre à 18h au siège du District.
Les rencontres seront communiquées dès le lendemain.



Secrétaire
Jean-Jacques PETIT

Le Président
Jean-Pierre GODET